



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 28 novembre 2024

« Collectivités et prévention des cancers » : l'Institut national du cancer et la Mairie de Paris renforcent leur partenariat en faveur de la lutte contre les cancers

Ce mercredi, Anne-Claire Boux, adjointe à la maire de Paris en charge de la santé, a signé avec Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer, la charte du « Club Collectivités et prévention des cancers » de l'Institut. Cette charte, qui comporte 12 engagements, marque la volonté des signataires de renforcer leurs actions de prévention sur leur territoire. Avec ce partenariat, l'Institut continue le déploiement de sa démarche d'accompagnement des collectivités territoriales, qui s'inscrit dans une approche plus large enclenchée avec les acteurs de santé dans les territoires, qui est portée par les ambitions de stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

Agir en faveur de la santé des populations : l'engagement de la ville de Paris dans la lutte contre les cancers

Anne-Claire Boux, adjointe à la maire de Paris en charge de la santé
Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer
Crédit : Alexis Wawerka / Ville de Paris



La Ville de Paris est pleinement mobilisée dans la lutte contre les cancers et la signature de la charte marque sa volonté de poursuivre et amplifier les actions déjà engagées en faveur de la santé de ses habitants.

Elle agit activement pour réduire l'ensemble des facteurs de risque des cancers et pour promouvoir les facteurs protecteurs de ces maladies. Elle œuvre par exemple dans la prévention du tabagisme et dans l'accompagnement au sevrage tabagique. Ainsi, en décembre 2023, pour mieux accompagner celles et ceux qui font le choix d'arrêter de fumer, elle lance avec l'Institut national du cancer [un programme d'aide au sevrage tabagique construit autour de l'activité physique adaptée.](#)

La Ville de Paris est également engagée dans la lutte contre les expositions aux polluants environnementaux et a été notamment dans ce cadre lauréate de l'appel à projet « Zéro Exposition 2024 » porté par l'Institut avec le projet « 1000 jours pour agir : zéro exposition dès la petite enfance à Paris ». Ce projet structurant pour les services de PMI de la Ville vise à diminuer les expositions grâce à un diagnostic approfondi des équipements et un audit des pratiques professionnelles.

Adapter les actions de lutte contre les cancers aux territoires: une action concertée de l'ensemble des acteurs

La lutte contre les cancers ne peut s'envisager sans un travail collectif associant l'ensemble des acteurs du territoire. Les enjeux et besoins de chaque territoire doivent être pris en compte pour répondre aux défis et aux enjeux posés par cette maladie. Les collectivités territoriales ont, aux côtés des acteurs régionaux de la santé, un rôle déterminant à jouer pour porter une politique de prévention et créer des environnements favorables à la santé.

Elles sont en position d'agir sur les facteurs protecteurs et de risque de cancers, peuvent déployer des actions de sensibilisation de la population, et porter la création d'environnements de vie protecteurs (créations d'espaces sans tabac, réduction des polluants, créations d'ombrages, amélioration de l'accès aux dépistages et aux soins...).

Dans le cadre de son appel à projets « [Réduire les expositions en milieu scolaire : concevoir des politiques et agir dès maintenant](#) », l'Institut national du cancer soutient les initiatives de réduction de l'exposition aux facteurs de risque. Sept projets ont été soutenus dont cinq sont portés par des collectivités territoriales.

Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers » : accompagner les collectivités dans le déploiement d'actions en faveur de la santé

L'Institut a engagé une démarche complète d'accompagnement des collectivités territoriales qui vise à faire émerger les enjeux liés à la prévention des cancers dans les politiques et plans qu'elles pilotent et à favoriser la mise en œuvre d'actions probantes dans les territoires.

Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers », créé en juillet 2023, est partie intégrante de cette démarche. Il a permis de co-construire les grandes orientations, en relayant les besoins et attentes des collectivités. Le Club, qui réunit désormais 15 membres, constitue un cadre d'échange pair à pair et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode robuste et partagée pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux.

Dans le cadre de ce Club, un Trophée a été créé. Le Salon des Maires, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre dernier, a été l'occasion pour l'Institut de remettre les prix du [1^{er} Trophée « Collectivités et prévention des cancers » aux 4 lauréats](#). Il permet de valoriser des actions déjà existantes et de faire connaître les stratégies mises en place pour lutter contre les cancers. En présence de la sénatrice de Meurthe-et-Moselle et présidente du Jury, Véronique Guillotin, et du Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut, ce premier Trophée a montré le dynamisme des territoires et leur action essentielle pour favoriser une société plus protectrice de la santé.

[Plus d'informations sur le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)
[Accéder à la brochure « Promotion de la santé, prévention des cancers, et aménagement des territoires »](#)

[Découvrir la Charte du Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)

[En savoir + sur le trophée des collectivités](#)

[Consulter les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers relatives aux collectivités](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens: patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr ; [suivez nous sur X](#)

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media
Lydia Dauzet
01 41 10 14 44

Chargée de relations presse
Juliette Urvoy
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr